

PREMIERES NOUVELLES DE LA

KRUTENAU

FEVRIER 87

j'ai dix ans!

Dans ce numéro :

ATTENTION LOCATAIRES

EMILE WENDEL

GRAFFITIS

M-R-♡

CHARBON

LOGEMENT

ANNIVERSAIRE

identite

Les murs en tapisserie

JÉRRE LE LONG DES AUTRES

Mais qu'a bien voulu dire l'auteur de ce beau graffiti, mélancolique et énigmatique? - Peut-être était-il malheureux et voulait confier à la foule indifférente toute la détresse de sa solitude?

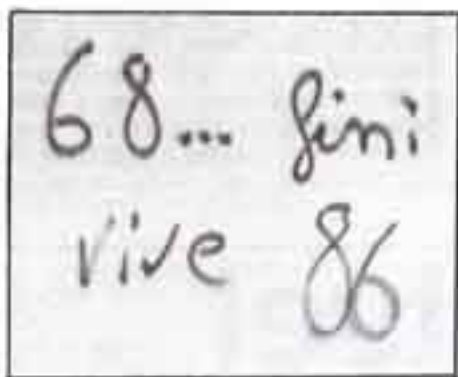
- Peut-être était-il vaniteux et n'a pas résister à la tentation d'inscrire sur la pierre qu'en errant ainsi il ne faisait que mépriser ses contemporains trop attachés aux biens terrestres?

On peut aisément se perdre dans toutes les conjectures et nul ne déchiffrera jamais vraiment le sens véritable de ce message. Au fil des années il suscitera encore bien des interrogations jusqu'au jour fatidique où il disparaîtra sous une épaisse couche de peinture. Le graffiti hélas, est une forme poétique éphémère qui relève aussi du moyen thérapeutique - extérioriser ses sentiments-

Malgré l'interdiction d'écrire sur les murs, les graffitis envahissent notre quartier, il est vrai que l'envie d'exprimer ses angoisses ou ses passions amène à toutes les témérités. Car mine de rien, il ne doit pas être tellement facile de griffonner dès que la ville est endormie, son admiration pour Fanny ARDANT sur le mur longeant la manufacture de tabacs.

Les plus raisonnables ne comprendront sûrement pas, mais au diable la raison, il est parfois trop urgent de dire les choses.

Michel CAMPANINI



DOVE È PARTITO PIERRE?

Non so! ma credo que sarà una vita nuova per lui.



Des mots, des mots! qui accrochent les yeux. De "Salut Victor" "Bonjour Agnès" et "Je t'èèème" à "La France aux Français" et "Les jambes aux beurs". De "OAS" à "OLP" à "Los mich gehn", les inscriptions sont nombreuses sur les murs de la Krutenau. Le labyrinthe des rues nous promène dans le vent des années. Les graffitis : - messages tendres, cris de révolte ou poésie sauvage - nous accompagnent dans nos tribulations quotidiennes.

Astride LIAU

CODE DE LA NATIONALITE

Nous ne sommes pas les seuls, loin de là, à éprouver de l'inquiétude, vis-à-vis de la loi réglementant l'entrée et le séjour des étrangers en France et du projet de loi modifiant le code de la nationalité de manière restrictive.

Les représentants des cultes reconnus en Alsace ont, en effet, fait parvenir aux parlementaires alsaciens la déclaration ci-dessous afin d'aboutir à la révision du projet. Cette déclaration qui, par ailleurs, a été rendue publique, précise selon nous très exactement les mesures arbitraires que ne manquerait pas d'entraîner la mise en application de la nouvelle mouture du code de la nationalité.

MC

DECLARATION DES REPRESENTANTS DES CULTES EN ALSACE

LEVITIQUE 19, 33 - 34

Si un étranger vient séjourner avec vous dans votre pays, vous ne l'opprimerez point. Vous traiterez l'étranger en séjour parmi vous comme un habitant du milieu de vous; vous l'aimerez comme vous-mêmes car vous avez été étrangers dans le pays d'Egypte.

Je suis l'Eternel votre Dieu.

Nous pensons qu'il est aujourd'hui de notre devoir d'exprimer notre opposition au nom des communautés que nous représentons, et surtout au nom d'une certaine conception de l'homme que notre tradition biblique a, tout au long de notre histoire, contribué à forger et que nous estimons menacée.

Depuis le 9 septembre, une loi sur l'entrée et le séjour des étrangers en France a modifié la législation. En supprimant la procédure judiciaire au profit d'une décision purement administrative, donc confidentielle et presque sans recours possible, la pratique des reconduites à la frontière de personnes étrangères en situation irrégulière, et cela s'est déjà produit, peut devenir arbitraire, malgré les assurances données actuellement.

Par ailleurs, les expulsions ne visent pas

seulement des délinquants coupables de délits graves ou des trafiquants notoires, elles risquent d'envoyer dans le pays d'origine de leurs parents des jeunes qui ont grandi, parfois dans des conditions difficiles, et ont passé ici toute leur vie. Aux difficultés nées de leur condition sociale défavorisée, faut-il rajouter la sanction d'un déracinement définitif ? Cette loi ne va-t-elle pas "fabriquer" de nouveaux irréguliers qui risquent d'être expulsés vers un pays dit "d'origine" qu'ils ne connaissent pas. Les droits de l'homme sont les droits de tous les hommes.

A ce train de mesures se rajoute aujourd'hui un projet de loi qui modifie le Code de la Nationalité en restreignant la possibilité d'accession à la citoyenneté française.

Passé encore que ce soit un acte volontaire et non plus automatique. Mais la volonté exprimée par un homme ou une femme, né en France et qui y a passé toute sa jeunesse d'acquérir la nationalité française doit-elle être soumise à l'appréciation d'un service administratif qui peut la refuser... et sur quels critères ? ; une connaissance insuffisante de la langue (combien d'Alsaciens-Lorrains en 1918 auraient-ils rempli cette condition ?) ou la non-conformité à un

modèle dominant de comportement ? Nul ne peut ignorer l'enrichissement tant économique que culturel qu'ont procuré à notre pays des personnes d'origine étrangère qui dans l'histoire récente ont pu bénéficier de la nationalité française. Nous craignons que ces projets et ces pratiques risquent d'amener les étrangers résidant parmi nous à un réflexe, soit de peur et d'angoisse permanente, soit de repli communautaire et à la formation de "ghettos" préjudiciable à une véritable insertion et à l'équilibre de notre société. Nous n'oublions pas que nous sommes habitants libres de notre société. Nous n'oublions pas que nous sommes habitants d'une région qui a beaucoup souffert des problèmes de nationalité. Nous demandons une révision des textes et des projets, qui tiennent compte des observations et craintes formulées ci-dessus.

Monseigneur Charles A. BRAND,
évêque de Strasbourg.

André APPEL,

Président du Directoire de l'Eglise de la Confession d'Augsbourg d'Alsace et de Lorraine.

Thérèse KLIPFFEL,

Président de la Commission Synodale de l'Eglise Réformée d'Alsace et de Lorraine.

Max WARSCHAWSKY,
Grand-Rabbin du Bas-Rhin.

CE JOURNAL A DIX ANS

pilote du 16 rue de l'Abreuvoir" et le scandale immobilier du 21-23 rue Sainte-Madeleine.

Ce premier numéro faisait fi de toutes les règles de journalisme, et offrait un journal compact, où chaque cm² trouvait son utilité.

Dans sa conclusion, il invitait les habitants à participer en grand nombre à l'élaboration du journal.

Mars 1977 : l'affaire de la place des Orphelins aura étoffé par des militants

nouveaux le CARDEK, et ainsi permis de réaliser les numéros suivants, dans des conditions mémorables. Un "ancien" raconte : "la maquette se réalisait dans la nuit, on dormait à tour de rôle. Vers trois heures du matin, nous convenions du thème du dessin de couverture et Bernard se mettait au travail. A cette époque, les personnages de ses dessins avaient tous un air de ressemblance avec les locataires du 21-23 rue Sainte-Madeleine, où se déroulait un scandale immobi-

tenau, font peau neuve et sont à partir de l'année 1986 distribuées régulièrement dans les boîtes aux lettres du quartier.

PNK NEW LOOK

De 1000 exemplaires dont 400 à 800 vendus, le tirage est maintenant passé à 4000 ; les échos se font à la mesure de cette nouvelle diffusion : plus nombreux. La formule est certes allégée (8 pages au lieu de 16) mais les articles, plus courts sont tout aussi nombreux et la mise en page plus agréable. Cette nouvelle formule, qui se veut plus attrayante, plus variée et moins hermétique, n'en poursuit pas moins son objectif de constituer un journal d'information sur la vie et les questions importantes touchant le quartier, tout en étant également le journal du CARDEK visant à faire connaître le travail et l'analyse de l'association dans les problèmes majeurs touchant les habitants dans leur quotidien : logement, aménagement, stationnement, équipements, loisirs... Cher lecteur, nous serions heureux de connaître votre opinion.

M.P. IMBACH



Dessin de couverture, Premières Nouvelles de la Krutenau n°4, novembre 77.

lier qui préoccupait beaucoup l'association".

La mise en page de ces numéros était plus attrayante ; elle incluait des bandes dessinées délirantes qui, à défaut d'être compréhensibles pour le néophyte, enflammaient Bernard, son réalisateur.

Avec la diversification du travail du CARDEK, les Premières Nouvelles de la Krutenau furent élaborées non plus par l'ensemble des militants du CARDEK, mais par une Commission qui se chargeait de tout : rédaction, photos, dessins, mise en page et vente.

Si vous habitiez la Krutenau à cette époque, vous avez certainement vu les vaillants militants du CARDEK vendre par tous les temps le journal à la sortie du SUMA, devant l'AGAM (aujourd'hui disparu) et la CMDP!

"EN VENTE CHEZ LES COMMERCANTS"

A partir de 1979, l'essentiel de la vente se faisait grâce à une trentaine de commerçants du quartier qui acceptaient de prendre le journal en dépôt sur leur comptoir. Durant toutes ces années, les "PNK" sortaient bon an mal an, deux à quatre fois par an. Le journal était à l'image de ses réalisateurs : militant, parfois "naïf" ou "sectaire", si l'on en croit quelques échos d'un sondage réalisé en 82, souvent indigeste aussi pour le lecteur non averti. Cependant, malgré l'essoufflement de la Commission Journal, un large consensus nous convainquit de l'utilité d'un tel organe.

Aussi, après quelques mois de réflexion et de mise au point d'une nouvelle formule, les Premières Nouvelles de la Kru-



Le vaillant militant du CARDEK au travail, vu par C. Stephan, extrait PNK n°14, mars 81.

(1) Fait référence à la lutte des riverains de la place des Orphelins et du CARDEK pour l'annulation du parking payant aménagé par la Ville en mars 1977 et l'aménagement de la place en aire de repos et de loisirs.

(2) Afin de rendre public le "scandale des logements vides", à l'initiative du CARDEK, des logements inoccupés d'un vaste ensemble immobilier : le 6, rue Paul Janet-15, rue Fritz furent occupés illégalement. L'"Affaire Paul Janet", qui frappait l'opinion, a également provoqué des controverses.

Premières Nouvelles de la Krutenau:



Locataires : l'année de tous les dangers!

Discrètement, le 24 décembre, entre la révolte étudiante et les remous du secteur public, le père Noël a sorti de sa hotte la nouvelle loi sur le secteur locatif. Publiée au journal officiel la veille de Noël, la loi Méhaignerie a un intitulé qui a le mérite de la franchise : "loi tendant à favoriser l'investissement locatif et l'accès à la propriété dans les logements sociaux".

La loi Quillot visant à réglementer "équitablement" les rapports entre les locataires et les propriétaires est abrogée.

Exit "droit de logement" si tant est qu'il ait pu exister, dans les textes ; Exit un équilibre toujours incertain entre ceux qui possèdent un bien et ceux qui veulent se loger.

Aujourd'hui, le logement n'est plus abordé que sous le seul aspect de la rentabilité financière. L'argent remplace désormais un droit élémentaire, la loi du plus fort se substitue à une certaine notion de la solidarité. Le nouveau texte parle de lui-même :

- le loyer est désormais fixé "librement" : locataires à vos portefeuilles!

- Le propriétaire est "libre" de renouveler ou non le bail : il peut donc le dénoncer sans motif.

- La loi de 1948, protectrice du locataire, s'éteindra progressivement.

Cette liste pourrait se rallonger pour montrer combien, à l'opposé d'un droit pour tous, le logement redevient un bien comme les autres, objet premier de toutes les spéculations.

Face à cette situation mettant en cause la sécurité de tous, les locataires devront réagir, se battre, se regrouper afin que leurs droits élémentaires et légitimes soient reconnus.

Alain JUND

CE JOURNAL A DIX ANS

Les Premières Nouvelles de la Krutenau fêtent avec ce numéro leur dixième anniversaire. Créées à une époque où les "petits journaux" étaient de mode à Strasbourg et en France, elles ont cependant réussi à travers 10 ans de l'histoire d'un quartier en évolution constante en maintenant son cap sur son objectif: être un organe de liaison utile aux habitants de la Krutenau.

Février 77 : les 100 jours de la Place des Orphelins (1) n'ont pas encore démarré mais "l'Affaire Paul Janet" (2) est momentanément close, sans gloire.

Le Comité de Quartier en est ressorti affaibli, incompris d'une partie de la population qui n'a pas approuvé son action dans cette affaire, qui fit pourtant la chronique des journaux durant l'été (1976 : l'été de la sécheresse ; nous sirotions des menthes à l'eau à la Baleine...) "L'affaire Paul Janet" bien qu'ayant posé publiquement les problèmes de la restauration du quartier, ne l'a pas résolu. Par manque d'information sur les possibilités de subventionner les travaux

de restauration, les propriétaires hésitent à entreprendre des travaux - en dehors de quelques "restaurations de luxe" - de la promotion immobilière.

L'idée de diffuser un journal d'information devient évidente. Les Premières Nouvelles de la Krutenau étaient nées. Le premier numéro, gratuit à titre promotionnel, était constitué d'une double page, très dense et plutôt rébarbative. Les articles, courts, étaient tous liés au problème du logement. A côté d'une liste de définitions de sigles, barbares pour beaucoup, tel ARIM, PACT, SERS, ANAH, étaient insérées des informations sur le droit des locataires, "la restauration

Le CARDEK vous rappelle

KRUTENAU INFOS

MARS, MOIS DES ETRENNES ?

"La Communauté Urbaine de Strasbourg construit pour vous un parking de 500 places. Ouverture en mars 1987" peut-on lire sur un panneau en passant place d'Austerlitz. Pour vous? habitant ou travailleur du quartier, le silo de la Cour des Bœufs, auquel vous aurez accès moyennant une redevance horaire?

Pour vous? ce silo qui vous a valu la mise en place de parcmètres dans le secteur (rue des Orphelins et rue Jacques Peirotes) afin de vous convaincre de ne pas stationner gratuitement ?

Que vous en soyez convaincus ou non, ce silo vous coûtera à vous, citoyens de Strasbourg, 23 millions de francs ; ça, c'est sûr. Merci pour ces étrennes tardives.

M.P.I.

FERMÉ

Au bout de la rue de l'Abreuvoir, sur la place du Foin, le "Chariot à Foin", de HAY-WAWE comme disent les anciens, est toujours fermé. Que deviendra-t-il ?

A.L.

TERRAIN DU COLLEGE FUSTEL: LE CONSENSUS

Lundi le 23 juin : le Conseil municipal vote la construction d'une maison du 3^e âge, d'une halte garderie et d'une crèche sur le terrain vague jouxtant le Collège Fustel de Coulanges. Emoi, incompréhension et stupeur : depuis près de 7 ans, un projet de terrain d'évolution et de détente utilisable par les collégiens et les habitants du quartier semblait faire l'unanimité, jusque dans les rangs de la municipalité.

A la rentrée des classes toutes les associations de parents d'élèves (F.C.P.E., P.E.E.P., et autonomes), les syndicats enseignants, le

PLACE DES BATELIERS: POUR BIENTOT, NEANMOINS...

Le CARDEK propose depuis de nombreuses années que soit construit un ensemble de logements HLM le long de la rue de Zurich dans le prolongement des immeubles existants et que le reste de la place soit aménagé en espace vert. Actuellement, un projet immobilier privé de logements plus silo à voitures existe. Le permis de construire a cependant bénéficié d'un sursis à exécution par le Tribunal Administratif suite à la demande des copropriétaires riverains.

M.P.I.

IMMIGRES EN SITUATION IRREGULIERE

Si dans votre entourage vous connaissez des personnes dont la situation administrative est en voie d'être irrégulière, conseillez-leur de venir se renseigner à la PERMANENCE JURIDIQUE spécialement ouverte pour eux : les 1^{er} et 3^e vendredis de chaque mois, de 18h à 20h dans les locaux de l'association ACCORD, 17, rue de la Toussaint.

Les informations circulant à cette permanence resteront bien entendu confidentielles.

M.P.I.

C.A.R.D.E.K. et d'autres associations se réunissent avec des élus. Tout en ne niant pas la nécessité d'implanter des équipements pour la petite enfance et de mener une réflexion sur le logement du 3^e âge, il apparaît indispensable à tous de faire aboutir le projet qui répond aux besoins les plus urgents de la population : un espace de détente - et ce particulièrement à l'heure où une partie du terrain de jeux de l'îlot de l'Abreuvoir semble menacée -. Une lettre commune et une demande d'entretien ont été envoyées à M. le Maire et à l'ensemble des conseillers municipaux pour les alerter de cet état de fait.

Espérons que le bon sens finira par l'emporter.

A.J.

ENFANTS !

Pendant les vacances de février du 23 au 27, au 13, rue du Gal Zimmer, le centre de loisirs propose comme thème d'activités "le Cirque ZIMMERLINI" (maquillage, costumes, jonglages, petits tours de magie, etc.). Le programme est distribué dans les écoles.

DES SALLES A VOTRE DISPOSITION :

Au 13 rue du Gal Zimmer, deux salles pouvant accueillir 30 personnes chacune et une cuisine sont à votre disposition pour des réunions, rencontres informelles, repas de famille...

Etant donné la proximité du voisinage et l'absence d'isolation, les bals, boums et autres activités bruyantes sont interdits.

La participation aux frais demandée (chauffage, électricité, ...) est de 50 francs par soirée ou demi-journée. Pour les réservations, s'adresser au bureau du CARDEK aux heures d'ouverture.

CARDEK

Bureau :
16, rue de l'Abreuvoir
Tél. 88 37 30 73

Horaires d'ouverture :
chaque matin entre 11h et 12h.

Permanence de l'association : chaque
jeudi de 18h à 20h.

Activités :
13, rue du Gal Zimmer

Ce journal a été tiré à 4000 exemplaires et distribué dans tous les foyers du quartier.

Si vous souhaitez soutenir les Premières Nouvelles de la Krutenau, veuillez faire parvenir votre contribution au CARDEK (espèces ou chèque libellé au nom du CARDEK)

*Conception et réalisation :
Michel CAMPANINI, rue de la Krutenau
Patrick FARES, Strasbourg
Marie-Paule IMBACH, rue du Jeu de Paume
Alain JUND, place d'Austerlitz
Pascale JUND, Strasbourg
Gérard LACOUMETTE, rue Wurtz
Astride LIAU, rue Fritz
Michel LOREK, Strasbourg
Wilma MARTINEZ, rue Fritz*

*Photos : Gérard LACOUMETTE
Photocomposition : Doris Leyre, Strasbourg
Photogravure : PPCM Illkirch Graff.
Impression : FDAPFS, Strasbourg*

3, Petite rue d'Austerlitz :

ATTENTION LOCATAIRES!

Décidément, à la Krutenau, être locataire n'est pas toujours des plus faciles.

Pas une semaine ne passe sans une opération de spéculation immobilière, une tentative d'éviction, quelques travaux abusifs... heureusement que les locataires s'organisent pour faire face à ce type un peu spécial d'"aventures". La dernière en date se déroule, depuis quelques semaines au 3, Petite rue d'Austerlitz.

21 octobre 1986, les locataires reçoivent, au petit matin un courrier non recommandé leur notifiant un changement de propriétaire, des travaux importants, et par là-même - de trouver à se loger ailleurs.

Le scénario est classique : un propriétaire d'un certain âge ne pouvant ou ne voulant plus gérer son patrimoine le vend à un marchand de biens - promoteur immobilier - dont l'objectif est bien simple : faire des travaux "haut de gamme" - concevoir de préférence de petits appartements puis les revendre en copropriété. C'est bien plus rentable financièrement ! Les habitants, on n'en parle plus, ils iront rejoindre une maison de retraite ou une

quelconque banlieue.

Seulement voilà ; les locataires du 3, Petite rue d'Austerlitz ne l'entendent pas de cette oreille.

A BON ENTENDEUR !

Sur les 24 appartements que compte l'immeuble, 21 sont habités par en tout une quarantaine de personnes. Le doyen est décédé à 83 ans, il y a 3 mois ; les locataires depuis 1914 cohabitent avec des arrivants de fraîche date. Bref un lieu où l'entraide, la rencontre et la vie sociale font le quotidien.

Face à la menace d'éviction, on s'organise : une association de locataires naît,

**AVERTISSEMENT
AUX ACHETEURS EVENTUELS**
ICI C'EST NOUS QUI HABITONS
SI C'EST POUR VOUS LOGER
ACHETEZ AILLEURS.

SI VOUS ACHETEZ "OCCUPÉ"
C'EST QUE VOUS ÊTES DES
SPECULATEURS !
NE COMPTEZ PAS SUR NOUS POUR
FAIRE "FRUCTIFIER"
VOTRE ARGENT.

*à bon entendeur,
Salut*

CARDEK

11 rue de l'Éclaircie 11.573

V. LE K. AU

Direction des
Locations
5, Place de l'Éclaircie
11.573

des affiches tapissent la façade, sont envoyées aux élus et plus particulièrement au Maire de Strasbourg dans les termes suivants :

"Si cette opération se réalise, elle entraînera le départ des familles ; souvent dans les banlieues avec tous les problèmes douloureux que cela pose, notamment de solitude et de déracinement pour les personnes âgées et de ségrégation sociale pour les autres. Et si l'agence en tirera peut-être un profit immédiat, la collectivité dans son ensemble, la communauté dont vous avez la charge, perdra sûrement à terme.

L'ancien propriétaire et l'Agence Cabinet France Immobilier sont informés de la détermination des habitants à défendre leur droit au logement."

A bon entendeur, salut !

Le mauvais rêve des locataires finira-t-il en cauchemar pour le promoteur?

Alain JUND

DE QUILLIOT A MEHAIGNERIE

Fin décembre 1986 : la loi Quilliot est abrogée. La loi Méhaignerie voit le jour et avec elle de nouveaux rapports entre les locataires et les propriétaires. Nous y reviendrons lors du prochain numéro des Premières Nouvelles de la Krutenau. D'ores et déjà, si vous avez des questions à poser, des problèmes à soulever, le CARDEK organise une permanence "Logement" qui se déroule tous les jeudis de 18h à 20h au 16, rue de l'Abreuvoir où un avocat est également présent (conseils gratuits). Pour vous défendre, vous renseigner, pour créer une association de locataires ou mieux, connaître le projet du CARDEK dans le domaine du logement... n'hésitez pas!

VENTE DE VETEMENTS D'OCCASION



OCCASION KLEIDER VERKAUF
Am Samstag 14. Februar 1986
Von 9 Uhr bis 15 Uhr
13 rue du Général Zimmer

KULLANILMIŞ ELBİSE SATIŞI
Cumartesi, 14 Şubat 1986
Aralıksız, Saat 9 ile 15 arası
13 rue du Général Zimmer
adresinde

VENDA DE ROUPA USADA
Sábado 14 de Fevereiro
das 9 horas da manhã
até às 3 da tarde,
13 rue du Général Zimmer

بيع الملابس القديمة
يوم السبت 14 فبراير 1986
من الساعة 9 صباحاً إلى 3 مساءً
في الشارع رقم 13 جنرال زيمر

**SAMEDI 14 FEVRIER
DE 9H A 15H**

**13 RUE
DU GENERAL ZIMMER**

Salut Emile

Dans son bureau tout en bois de l'Impasse des Craquelins, Emile Wendel, charbonnier, fils de charbonnier, me parle avec émotion du temps passé : le manège installé tout près, les carrioles de livraison qu'en hiver on transformait en traîneaux, les chevaux pour les tirer, les légionnaires qui jouaient aux billes avec des oeufs.

"Dans le temps, pour Noël, je vendais des sapins. Il y en avait jusqu'à 1000, là dans la cour sur les tas de charbon. La nuit, tout le monde dormait fenêtres ouvertes et c'était extraordinaire cette odeur qui embaumait, tu te croyais vraiment dans la forêt. Les sapins, c'est moi qui les plantait. Il faut six ans pour avoir un vrai petit sapin de Noël, bien formé, bien touffu.

Tout le quartier les achetait. Et puis une année, j'ai pas pu planter, trop de travail, trop de choses à penser. L'année d'après presque pas non plus. Alors, peu à peu, il a fallu que j'achète aux autres pour vendre. C'était plus pareil.

Maintenant les sapins que j'ai encore sont trop grands pour rentrer dans les maisons. Regardes celui-là dans la cour avec les ampoules de toutes les couleurs, c'est vraiment un arbre. Je ne vends plus de sapins mais tu sais, tous les ans vers le 15 décembre, je pars tôt le matin avec 3 ou 4 gamins, nettoyer ceux qui restent et en scier quelques uns. On travaille dur car, à midi, il faut que tout soit fini. Je leur ai appris à faire du feu et, crois-moi, même si le bois est mouillé, il y a bientôt des flammes. Alors on taille des baguettes et sur la braise on fait griller des saucisses. Quel plaisir ! D'ailleurs, l'an prochain, j'ai promis qu'on irait avec deux véhicules. Tu comprends, si j'y vais tout seul, je ne peux en emmener que quatre et il y en a tant qui veulent venir".

De temps en temps, quelqu'un ouvre la porte ou toque à la fenêtre pour une bouteille de gaz, un jerrican de mazout, un sac de charbon. Emile a le contact facile et il connaît tellement de monde



que l'affaire n'est jamais vite conclue, c'est comme ça qu'on se fait des copains. "Un jour, j'avais vendu un camion qui commençait à vieillir. Quelques temps après le gars est venu. Il avait l'air bizarre. J'ai cru à un problème mécanique. Mais c'était pas du tout ça. Emile, qu'il m'a dit, je ne peux plus passer dans le quartier avec ce foutu camion. Chaque fois que je croise une bande de gosses, ils se mettent tous à gesticuler et à crier : Emile, Emile, Salut Emile".

Gérard LACOURMETTE

Crédit Mutuel

Caisse Mutuelle de Dépôts et de Prêts
Strasbourg-Krutenau

2 place de Zurich

☎ 88 37 35 53

CCP Strasbourg 172.206 T

Heures d'ouverture :

lundi	fermé
mardi à	8 h 30 à 12 h 00
vendredi	14 h 00 à 18 h 15
samedi	8 h 30 à 13 h 00



supplément
K

PREMIERES NOUVELLES DE LA **KRUTENAU**

février 1987

RETROSPECTIVE

Février 1977 ~ Février 1987

60 pages

EN VENTE AU CARDEK
16 rue de l'ABREUVOIR
40 FRANCES



10 ANS DE DESSINS DANS LES
PREMIERES NOUVELLES DE LA KRUTENAU
DOCUMENT ANNIVERSAIRE - CARDEK
Comité d'Action pour la Réhabi-
litation Sociale de la Krutenau